

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
SEANCE DU 5 MAI 2022**

Préavis No 1/2022 du Comité Directeur relatif aux comptes et gestion de l'année 2021

Sous la présidence de M. Antoine Gavin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEBBM

- Vu le préavis No 1/2022 du Comité Directeur
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

DECIDE

- D'accepter les comptes pour l'année 2021
- D'en donner décharge à la boursière et au Comité directeur
- D'approuver la gestion du Comité directeur pour l'année 2021

Ainsi délibéré en séance du 5 mai 2022

Le président



Antoine Gavin



La secrétaire



Francine Meyer